



Résidence alternée non respectée

Par **flora377**, le **19/05/2015 à 18:58**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis décembre 2013 avec une résidence alternée, pour notre fils de 11ans !Le père n'a jamais respecté mon droit de résidence alternée, j'en suis déjà à mon 4è procès-verbal !! Cette juridiction de Montauban (82000) semble donner raison au père, (qui est pourtant reconnu alcoolique depuis la naissance de notre enfant) et où je suis reconnue travailleur handicapée psychique depuis 2001, donc la naissance de mon fils aussi (qui est né en 2004).

En date du 06 février 2015, nous sommes passés devant le juge pour enfants, qui a relaté les faits dont que notre fils ne voulant pas venir chez moi, préférerait rester chez son père. Alors, que, sur le Jugement du JAFF est bien stipulé qu'il y a résidence alternée!!..

Depuis quand demande-t-on l'avis de l'enfant ? Qui fait la pluie et le beau temps, avec son père, et que cette justice semble acquiescer !!..

Jusqu'à présent, je m'étais plus ou moins arrangée avec le père pour passer au-dessus de mes droits, et aller voir mon fils au domicile de son père, mais depuis le 03 mai 2015, jour où nous avons reçu la convocation pour l'appel que j'ai fait à la décision du Juge pour enfants du 06 février 2015, en guise de représailles, Le père a décidé et m'a déclaré en ces termes : "puisque c'est comme ça, tu ne verras plus ton fils chez moi, si tu veux le voir, tu le verras dehors" !! alors, non seulement, il ne respect pas mon droit de résidence alternée, mais en plus, il me refuse de le voir chez lui !!....

Je veux bien être gentille, conciliante, mais là, je trouve qu'il dépasse les bornes, et vous demande conseil, sachant que mon avocate a fait un référé auprès de l'avocate du père de mon fils depuis ce samedi dernier !!...

Une chose me paraissant inquiétante pour l'équilibre psychologique de mon fils, du temps où je lui rendais visite chez son père, j'ai remarqué à plusieurs reprises, que son père insistait pour que notre fils dorme avec lui, sous prétextant le fait que mon fils a peur de dormir tout seul !!...je l'ai signalé aux services sociaux, et à la police, dans mes différents procès verbaux, mais personne n'en tient compte !!

De plus, en 2010, j'ai été témoin auditive et visuelle, du fait suivant que j'ai signalé également à la police et au Préfet de Montauban, mais pour l'instant pas de réponse : j'ai été témoin du fait que la photo d'identité de la pièce d'identité du père de mon fils, se trouvait parmi les photos d'identité de terroristes recherchés, sur la vitrine de la police municipale de Cahors !! comme je suis restée ébahie devant cette découverte, monsieur, père de mon fils, me dit en me tirant vers lui : "ne regarde pas", puis il est entré dans le bureau de la police municipale, et a présenté sa pièce d'identité, puis quand il en est ressorti, le policier a fait une croix sur la photo d'identité de la pièce d'identité du père de mon fils !! c'était en 2010, à Cahors !!...

Ce n'est pas pour chercher la p'tite bête, mais je trouve le comportement du père de mon fils, assez ressemblant avec ce qu'il serait apparemment, cet événement récent, en corrélation avec ce qu'il est en lui, depuis toujours sans doute ! Par le fait, qu'il empêche mon fils de me voir, par tout moyen psychologique, par le fait qu'il coupe mon fils de toute activité extrascolaire, je trouve cela assez louche !!...par le fait, qu'il garde son fils à la maison, constamment, le coupant de toute activité sociale au dehors !!....comme s'il préparait un coup !!...

Je ne voudrais pas extrapoler, ou me faire un film, mais je vous confie mon histoire afin que vous voyez vous-même si cela ne corrobhorerait pas avec d'autres histoires de terrorismes !! et de comportement terroriste !!

Vous remerciant par avance de vos conseils, et de votre lecture, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes salutations les meilleures.

Madame Batzli laurence (floradechants@gmail.com).